

Numéro : **DIR26-106**

Date : 26 juin 2026

GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

DIRECTOIRE

DECISION

OBJET : Modification de la grille tarifaire des prestations pour tiers du service intégré de sûreté portuaire.

Vu :

- la note de la direction territoriale du Havre en date du 12 juin 2026 ;
- la grille tarifaire modifiée des tarifs 2026 du service intégré de sûreté portuaire.

Le directoire

- approuve la modification de la grille tarifaire des prestations pour tiers du service intégré de sûreté portuaire ;
- décide que la présente décision et la nouvelle grille de tarification annexe approuvée sont mises à la disposition du public sur le registre disponible au siège du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et est publiée sur le site internet du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (www.haropaport.com).

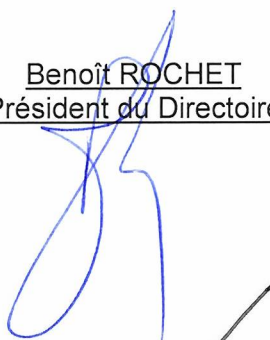
Krishnaraj DANARADJOU



Florian WEYER

ABSENT

Benoît ROCHET
Président du Directoire



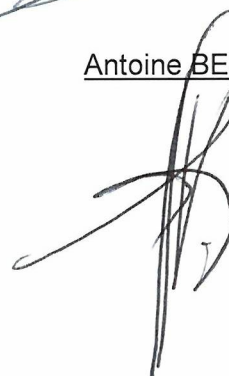
Dominique RITZ



Christophe BERTHELIN



Antoine BERBAIN



Service intégré de sûreté portuaire



HAROPA PORT

Service intégré de sûreté portuaire
Chaussée Cavaignac
CS 81413 Accès Port du Havre n° 3610
76067 LE HAVRE CEDEX
Tél : +33 (0)2 32 72 75 98 (24/7 et jours fériés)

Nouveaux forfaits trimestriels de téléprotection

PRESTATIONS INCLUSES

Accompagnement du client

- conseil dans le choix du forfait d'intervention,
- établissement des consignes de téléprotection avec le client, fixant à l'opérateur les mesures à appliquer, étape par étape, en fonction des conditions de réception de l'information.

Supervision technique

- paramétrage des points de détection,
- tests cycliques sur raccordement de télésurveillance,
- alarme technique batterie basse,
- alarme technique perte d'alimentation électrique.

Autoprotection du système

En cas de vandalisme ou de sabotage, le système de sécurité envoie automatiquement une alerte même si le système n'est pas en service.

Enregistrement et traçabilité

- les informations envoyées par votre transmetteur sont systématiquement enregistrées par notre centre de téléprotection,
- un justificatif d'intervention est joint à la facture.

Interventions

Déplacement d'une patrouille pour réaliser une levée de doute sur site conformément aux consignes d'intervention établies (24/7 et jours fériés).

	FORFAIT TRIMESTRIEL AU CHOIX	
Forfait 1 à 3 interventions	564,11 €	576,39
Forfait 4 à 6 interventions	1028,67 €	1051,06
Forfait 7 à 10 interventions	1548,52 €	1582,23
Forfait 11 à 20 interventions	2544,01 €	2599,38
Forfait 21 à 30 interventions	3484,19 €	3560,02
Forfait 31 à 40 interventions	4203,14 €	4294,63
Forfait 41 à 50 interventions	4977,41 €	5085,74

FORFAIT H24

hors taxes

La convention s'applique par site. Une remise de 5 % est accordée au client sur la 2^e convention et 10 % sur la 3^e convention et plus.

Ce dispositif s'applique à la signature du devis par le client pour validation du forfait de prestation choisi.

Options au forfait de téléprotection

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ALARME

DÉTECTION INCENDIE	
Déplacement systématique d'une patrouille et appel aux responsables selon les consignes établies.	44,25 €* par trimestre 45,21
BOUTON ANTI-AGRESSION	
Déplacement systématique d'une patrouille et appel aux responsables selon les consignes établies.	44,25 €* par trimestre 45,21
GESTION DE L'ANTI-OUBLI ET MISE EN SERVICE DE L'ALARME	
Contrôle de la mise en service de votre système de sécurité et appel aux responsables selon les consignes établies.	44,25 €* par trimestre 45,21
ALARME TECHNIQUE	
Appel aux responsables selon les consignes établies.	44,25 €* par trimestre 45,21

VIDÉOPROTECTION EXTÉRIEURE	
Création d'un lien sécurisé (VPN) pour la transmission des images entre l'entreprise et HAROPA PORT. Tests cycliques journaliers via la connexion sécurisée.	44,25 €* par trimestre 45,21
LEVÉE DE DOUTE	
Facturation de la levée de doute par déclenchement	
Exploitation des images conformément à la réglementation en vigueur En cas de présence humaine, le déplacement d'une patrouille sera décompté du forfait d'intervention.	5,53 € à l'unité 5,65

hors taxes

Une remise de 12 % est accordée sur la 2^e option, 25 % sur la 3^e option et 37 % sur la 4^e option.

Ce dispositif s'applique à la signature du devis par le client pour validation du forfait de prestation choisi.

*Le déplacement d'une patrouille sera décompté du forfait d'intervention

Interventions hors forfait

Interventions en cas de dépassement du nombre d'interventions prévues au forfait

Facturation au déplacement	
Intervention sur site en semaine de jour	159,27 € 162,74
Intervention sur site en semaine de nuit, en week-end ou férié de jour	238,92 € 244,12
Intervention sur site en week-end et férié de nuit	358,37 € 366,17

hors taxes

Mesures conservatoires

Facturation à l'heure	
Dans le cadre d'une intervention d'une patrouille faisant suite à la constatation d'une problématique (effraction, dysfonctionnement, etc.) une équipe peut rester sur place jusqu'à l'arrivée du responsable.	106,18 €
Après la 1 ^{re} heure sur place (comprise dans le forfait), la facturation est faite à l'heure. Toute heure commencée est due et limitée à 2 heures de prestation supplémentaires au forfait.	108,49

hors taxes

Prestations ponctuelles hors forfait

Escorte de conteneurs ou de convois exceptionnels	Sur devis (tarif horaire de référence 93,24€ HT par heure) 87,68
Ronde de surveillance	
Sécurisation hélisurface	
Missions de sûreté pour installation portuaire	
Toute autre prestation exceptionnelle.	hors taxes

Rondes sur site

FORFAIT MENSUEL AU CHOIX	
1 ronde par jour	1426,86 € 1457,92
2 rondes par jour	2754,16 € 2814,11
3 rondes par jour	3970,86 € 4057,29

hors taxes